

Journée de droit de la propriété intellectuelle

La lutte contre la contrefaçon et la piraterie

vendredi 15 février 2008

Professeur Jacques de WERRA
Faculté de droit, Université de Genève

en collaboration avec
la plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon et
la piraterie STOP A LA PIRATERIE

STOP A LA PIRATERIE

Plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon et la piraterie



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT

Programme

- 8h15 Accueil des participants
- 8h30 **Ouverture de la journée et introduction**
Christian BOVET, doyen de la Faculté de droit, Université de Genève
Jacques de WERRA, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève
- 8h45 **Contrefaçon et piraterie: un état des lieux international dans la perspective d'INTERPOL**
Aline PLANÇON, officier de renseignements criminels, Projet sur les droits de propriété intellectuelle, INTERPOL
- 9h30 **The Activities of the World Intellectual Property Organization in the Fight against Counterfeiting and Piracy**
Heike WOLLGAST, conseillère juridique, Division de l'application des droits, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
- 10h15 *Pause café*
- 10h45 **Enforcement of Intellectual Property Rights under the TRIPS Agreement**
Wolf MEIER-EWERT, conseiller juridique, Division de la propriété intellectuelle, Organisation mondiale du commerce
- 11h30 **Les moyens de lutte contre la contrefaçon et la piraterie dans l'Union européenne**
Alain STROWEL, professeur aux Facultés Universitaires Saint-Louis (Bruxelles) et à l'Université de Liège, avocat à Bruxelles
- 12h15 *Pause déjeuner (libre)*
- 14h00 **Droit et politique suisses en matière de lutte contre la contrefaçon et la piraterie**
Daniel KRAUS, chef de la formation et de la coopération technique, Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle, président du groupe de travail formation de STOP A LA PIRATERIE
- 14h30 **Le rôle des douanes dans la lutte contre la contrefaçon et la piraterie**
Jean-Claude FLEURY, expert, Direction générale des douanes, Administration fédérale des douanes
- 15h00 **Les nouvelles dispositions du droit suisse dans l'optique du praticien**
Michel MUHLSTEIN, avocat à Genève
- 15h30 *Pause café*
- 16h00 **Table ronde sur la contrefaçon et la piraterie sur Internet**
sous la direction de Philippe DUCOR, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève, avocat à Genève
avec la participation de
Carole AUBERT, responsable de la Cellule Internet, Fédération de l'industrie horlogère
Karin SCHWAB, Head of IP and Litigation, Europe, eBay Inc.
Matthias STACCHETTI, avocat, chef de la Division pénale, Swissmedic, Institut suisse des produits thérapeutiques
- 17h30 Clôture de la journée

Renseignements pratiques

Inscription

- Au moyen du formulaire ci-joint à renvoyer jusqu'au **1er février 2008** au:
Secrétariat du Département de droit commercial
Faculté de droit – Uni Mail – Université de Genève
Bd du Pont d'Arve 40 – 1211 Genève 4
Fax: +41 (0)22 379 84 67
- En ligne: www.unige.ch/formcont/PI

Lieu

Salle S150
Université de Genève – Uni Mail
Bd du Pont d'Arve 40 – 1205 Genève
Accès en trams 15 et 17 (direction Bachet) arrêt Uni Mail ou parking sur place

Finance d'inscription

- CHF 400.-
- CHF 200.- (avocats-stagiaires sur présentation d'une pièce de légitimation)
- CHF 80.- (étudiants / assistants sur présentation d'une pièce de légitimation)

La finance d'inscription inclut la documentation et les collations servies lors des pauses café.

Le repas de midi (libre) est à la charge des participants (les cafétérias d'Uni Mail sont accessibles au public).

En cas d'annulation reçue le vendredi 8 février 2008 au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 50.-.

Langue

Les présentations sont faites en français ou en anglais (sans traduction simultanée).

Attestation

Une attestation de participation / formation continue peut être délivrée sur demande (notamment aux avocats-stagiaires).

Informations complémentaires

Nicole CRAUSAZ / Francine PINGET
Secrétariat du Département de droit commercial
Faculté de droit
Tél: +41 (0)22 379 84 73 / 86 33
nicole.crausaz@droit.unige.ch
francine.pinget@droit.unige.ch

www.unige.ch/formcont/PI



La lutte contre la contrefaçon et la piraterie

Bulletin d'inscription à renvoyer jusqu'au 1er février 2008

- Par fax: +41 (0)22 379 84 67 *ou*
- Par courrier: Université de Genève
Faculté de droit – Uni Mail
Secrétariat du Département de droit commercial
Bd du Pont d'Arve 40 – 1211 Genève 4

S.V.P., à remplir en lettres majuscules

Madame Monsieur

Nom:Prénom:

Titre:

Entreprise (*en toutes lettres*):

ADRESSE DE CONTACT

Privée

Professionnelle

Adresse postale:

NP/Ville/Pays:

Téléphone:Fax:

E-mail:

JE M'INSCRIS à la Journée de droit de la propriété intellectuelle du vendredi 15 février 2008 *La lutte contre la contrefaçon et la piraterie*

CHF 400.-

CHF 200.- avocat-stagiaire (joindre photocopie d'une pièce de légitimation)

CHF 80.- étudiant / assistant (joindre photocopie d'une pièce de légitimation)

et m'engage à verser la somme correspondante au moyen du bulletin de versement qui me sera adressé dès réception de mon inscription.

FRAIS D'ANNULATION

En cas d'annulation reçue le vendredi 8 février 2008 au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 50.-.

Date:.....Signature:

www.unige.ch/formcont/PI